



Passage situé au rez-de-chaussée, sous la deuxième volée de l'escalier, qui donnait accès (par la porte, condamnée) à la grande pièce du corps nord.

IVR52_20045301490NUCA

Auteur de l'illustration : François Lasa

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation